



STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

EDITORIAL

Parlons avec et non aux populations

Je souhaiterais, avec votre permission, consacrer l'édito de ce numéro aux motivations de l'organisation de forums itinérants de sensibilisation des populations au Programme STAREC. Surtout pour celles vivant dans les zones prises en compte par ledit Programme. En peu de mots car comme le dit un proverbe chinois, « des paroles carrées n'entrent pas dans des oreilles rondes ». J'irai donc à l'essentiel. La création du Programme STAREC par ordonnance présidentielle le 29 juin 2009 consacre un tournant décisif dans le processus de pacification et de normalisation dans l'Est de la RDC. Dans le sillage mais à l'opposé du Programme Amani, le Programme STAREC veut prendre à bras le corps un couple aux jarrets duquel est rivé le Développement, à savoir la Stabilisation et la Reconstruction. Mais comment permettre aux populations bénéficiaires de ce programme d'y adhérer et de le soutenir sans leur offrir une bonne compréhension et perception de celui-ci ? Comment leur offrir le sentiment d'appropriation si elles ne sentent pas leurs attentes prises en compte ? Comment l'habitant de l'Ituri, du Maniema, du Haut-Uélé, du Bas-Uélé, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika verra-t-il l'utilité du STAREC s'il n'en perçoit pas la réponse pratique et immédiate à ses besoins vitaux ? Oui, comment?... Et c'est en pensant à ces interrogations majeures que nous avons décidé d'initier la série de forums itinérants. Avec ces forums, il s'agira non pas uniquement de parler aux populations du STAREC mais surtout de parler avec elles du STAREC (dans une approche participative et inclusive).

Ceci dit, souffrez que je termine mes propos sur cette pensée de Ernest Renan, philosophe et écrivain français (28 février 1823 - 02 octobre 1892) : « Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ou d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. »

Parlons donc avec les populations de l'Est de la RDC pour leur dire que grâce à une conduite harmonieuse du Programme STAREC elles auront l'occasion de faire (encore) ensemble de grandes choses.

A.E.P

Forums de sensibilisation des populations au STAREC Le top départ à Beni

Lundi 23 novembre 2009. En collaboration avec la société civile et avec l'appui de l'autorité municipale de Beni, la Cellule de Communication du Programme STAREC a lancé la première étape du concept des forums itinérants de sensibilisation des populations au Programme STAREC. Près de 300 personnes y ont assisté.



(Photo : Celcom STAREC)

Distribution de postes radios aux populations de Beni venues nombreuses au Forum.

Thème de ce premier rendez-vous d'information et de sensibilisation des populations au Programme STAREC : « Le Programme STAREC, de la consolidation de la Paix à la Stabilisation et à la Reconstruction de l'Est de la RDC ». C'est au quartier Vingazi de Beni, dans l'enceinte de l'église de la 8^{ème} CEPAC (en l'absence d'autres salles disponibles ce jour là) que les populations ont convergé pour s'informer sur le Programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés, STAREC. Au titre de la société civile de Beni, et en ouverture des allocutions, monsieur Guy BOYOMA, vice-président de la Coordination de la société civile, a salué l'initiative prise par la Cellule de Communication du STAREC en organisant un forum d'information et de sensibilisation. « La société civile de Beni est prête à soutenir toute initiative de paix et surtout concernant des populations longtemps meurtries par des guerres inutiles(...) Nous pensons que le STAREC sera un appui d'espoir pour la paix », a-t-il souligné. En tant que premier citoyen de la ville hôte, l'honneur est revenu au maire Ghislain MUFUNZA BAYENGO de procéder à l'ouverture officielle du premier Forum d'information et de sensibilisation des populations de l'est de la RDC sur le Programme STAREC. Tout en soulignant la grande joie de ses concitoyens d'accueillir ce forum, il en a appelé au soutien de tous pour la réussite du Programme STAREC. Selon lui, « ce forum vaut son pesant d'or » ; raison pour laquelle il a encouragé les personnes présentes à saisir cette opportunité afin de poser toutes les questions souhaitées pour avoir la vraie information sur le STAREC. Et afin de permettre un bon échange entre organisateurs et participants, il est revenu à monsieur Luc KASUNZURA de l'équipe provinciale Nord-Kivu du Programme STAREC de présenter une communication d'une vingtaine de minutes sur ledit programme autour du thème, « Le Programme STAREC, de la consolidation de la Paix à la Stabilisation et à la Reconstruction de l'Est de la RDC ». En remontant au contexte de mise sur pied du Programme Amani, ce dernier a retracé à l'auditoire les grands moments de toutes les initiatives visant à la restauration de la paix et de la stabi-

lité dans l'Est de la RDC. Ce jusqu'à l'actuel Programme STAREC ; objet dudit forum. Et puisque le Programme STAREC bénéficie aussi du fort soutien de la Communauté internationale, dépêché par le chef sous-bureau de la Monuc de Beni (monsieur HELDER De Barros), monsieur Gilbert SENGEMOYA Lina de la section des Affaires civiles a expliqué au public en quoi consiste le soutien de la Communauté internationale au STAREC. Thème de son exposé : « L'appui de la Communauté internationale au Programme STAREC ». C'est après ces deux exposés que le public a eu l'occasion de poser des questions durant près de deux heures de temps. Une séance Questions/Réponses qui aura tourné pour l'essentiel autour du besoin des populations de bien comprendre la différence entre l'ex-programme Amani et le Programme STAREC ; et aussi leurs préoccupations sécuritaires vu que, selon des intervenants, dans le territoire de Beni des groupes armés sévissent

encore et certains ex-combattants semblent des laisser pour compte. A toutes ces préoccupations, les deux intervenants, Luc KASUNZURA et Gilbert SENGEMOYA Lina, se sont attelés à apporter les réponses les plus appropriées. De fait, au terme du forum, les populations se sont dites satisfaites dans l'ensemble de cette initiative même si certains participants sont restés sur leur faim parce que n'ayant pas eu l'occasion de poser des questions. Et pour la majorité d'entre eux, cette initiative devrait être rééditée afin de permettre aux populations d'avoir une idée exacte de l'évolution sur le terrain du Programme STAREC mais aussi pour faire savoir aux autorités dudit programme quelles sont exactement les attentes des populations dans les provinces concernées par le STAREC.

Soulignons qu'en dehors des allocutions officielles, des exposés suivis des questions et réponses, le programme de ce premier Forum d'information et de sensibilisation des populations au Programme STAREC comprenait aussi des prestations théâtrales par la troupe locale Baraza Labibi (portant sur la cohésion sociale et le problème des déplacés internes), la projection de films réalisés par la Cellule de Communication du STAREC et la lecture des recommandations et conclusions de l'atelier de la Coordination de la Société civile de Beni autour du thème : « Attentes et contributions de la Société civile de Beni au Programme STAREC ». Lecture faite par le président de ladite société civile, le révérend pasteur Gilbert KAMBALE KAMATHE. Sans oublier qu'à la fin du Forum, chaque participant a reçu un poste radio pour un accès facile aux informations.

Selon le planning des activités de la Cellule de Communication du STAREC et avec l'accord de la coordination interprovinciale dirigée par monsieur Janvier HANGI BININI, et l'appui des bailleurs par le biais du PNUD, ce type de forum devra s'étendre dans les semaines à venir à toutes les autres zones prises en compte par le Programme STAREC.

AHOUSI E. Pothin



L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

Mounir DABBABI, Coordonnateur volet Gouvernance économique au PNUD et chef de la délégation pour le Nord-Kivu.

« Il faut clarifier la situation. La confusion profite à tout le monde, à tous les aventuriers... »

Du 27 octobre au 5 novembre 2009, une mission du Groupe d'Experts du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et du Centre du Commerce International (CCI) en gestion juridique et économique des ressources minières (GE) a effectué une visite de travail auprès des secteurs public et privé de la République démocratique du Congo, dans le cadre d'un appui au gouvernement pour l'aider à mieux gérer ses contrats miniers sur le double plan juridique et économique. Au terme de celle-ci, nous avons rencontré monsieur Mounir Dabbabi, chef de la délégation pour le Nord-Kivu et Coordonnateur volet Gouvernance économique au PNUD. Etant entendu que cette mission concerne de près la Composante Sécuritaire du STAREC en son point « restauration de l'autorité de l'Etat sur les ressources minières et forestières ». Dans cette interview, il lève un coin du voile sur le contenu et les résultats de cette mission.



(Photo : Cellcom STAREC)

Mounir DABBABI

Monsieur Mounir Dabbabi, pourriez-vous nous donner une idée de la composition de la mission mixte PNUD/CCI ?

Notre mission mixte PNUD-CCI est composée d'éminents juristes qui sont spécialistes en contrats internationaux et qui ont travaillé dans les domaines des mines et des hydrocarbures, et également d'économistes et de spécialistes en ressources minières représentés par Mr Michel Jebrak qui est professeur en géologie à l'Université du Québec, au Canada. Voilà pour ce qui est de la composition.

Pourquoi des juristes, économistes et spécialistes en ressources minières pour cette mission ? C'est parce que nous sommes dans le domaine minier. Et le domaine minier, c'est essentiellement des contrats entre partenaires gouvernementaux et sociétés internationales. Des économistes parce que nous sommes dans un domaine éminemment économique, et les mines participent à la croissance de l'économie de l'Etat. La géologie parce que cette science s'intéresse au sous sol. Voilà les raisons qui ont motivé la pluridisciplinarité, si j'ose dire, de la composition de notre équipe.

Pourquoi cette mission mixte PNUD CCI dans le domaine minier en RDC ?

Au fait la mission a été commanditée par le gouvernement central de la RDC. Donc nous agissons suite à une requête officielle qui nous a été adressée par le gouvernement de la RDC par le biais du ministère des mines. Il nous est demandé d'aider le pays à se doter d'une meilleure vision en matière d'encadrement et de gestion des contrats miniers sur le double plan

économique et juridique.

Pourquoi cette demande du gouvernement de la RDC ?

Elle vient après le processus de ré-visitation des contrats miniers. Nous ne sommes donc pas là dans le cadre de la ré-visitation des contrats. Le processus de ré-visitation a déjà eu lieu. Il a abouti à un certain nombre de résultats qui n'étaient pas attendus par le gouvernement congolais. Alors le gouvernement congolais, pour retrouver la confiance de ses partenaires et des investisseurs potentiels veut mettre en place une nouvelle politique en matière de gestion des ressources naturelles particulièrement dans le domaine minier sur les plans juridique et économique. Il s'agit de voir comment gérer ces ressources de manière à ce que les congolais eux-mêmes puissent en profiter pleinement.

Vous avez effectué une mission de deux semaines. Vous êtes passés par Kinshasa, Goma et Lubumbashi. Peut-on avoir une idée des conclusions majeures que vous tirez de cette mission de deux semaines en RDC ?

D'une manière générale, nous ne voulons pas nous lancer dans des conclusions hâtives à ce stade de la mission. Toutefois, je dirais qu'il y a des solutions à apporter dans cinq axes ou thématiques. La première thématique c'est la restauration du pouvoir de l'Etat et le processus de la décentralisation qui ne semble est interprété différemment par les provinces et le pouvoir central. La deuxième thématique c'est qu'il y a des choses à faire dans le domaine juridique c'est-à-dire le code minier, le règlement minier, la constitution et la mise en cohérence de tout cela. N'oublions pas que le code minier datant de 2002 a été signé avant la Constitution qui a été promulguée en 2006. Donc il y aurait des réajustements à faire. La troisième thématique c'est qu'il y a beaucoup de choses à faire pour la restauration d'un climat propice des Affaires pour pouvoir encourager les investisseurs à revenir. Si l'investisseur ne trouve pas un climat serein en matière de sécurité juridique, politique, sociale; l'investisseur ne va pas se risquer à venir. La quatrième thématique, c'est la liaison entre le secteur minier et la province ou la sous région. On est dans une zone frontalière avec des pays qui font la même chose. Par exemple la Tanzanie exploite les minerais. L'économie de la province est extravertie. Il s'agit donc de voir comment faire pour organiser tout cela. La cinquième thématique c'est le développement humain durable: Comment faire pour que le domaine minier, l'agriculture et d'autres secteurs puissent participer à l'épanouissement et au bien-être

des congolais ? Car tout ce qu'y est en train d'être fait a pour cible le bien être de la population congolaise. Voilà d'une manière générale les premières pistes de réflexion de la mission. Bien entendu ce sont des thèmes qu'on va détailler au fur et à mesure avec nos collègues qui sont à Lubumbashi et sortir surtout un plan d'action. Parce qu'il n'est pas question de faire un énième rapport qui va dormir dans les tiroirs ou un exercice intellectuel. Il s'agit pour nous de sortir avec un plan d'action objectivement réalisable.

Aux termes de cette mission de deux semaines, avez-vous le sentiment que vous avez les arguments nécessaires à votre disposition aujourd'hui afin d'aider le gouvernement Congolais à mieux gérer ses contrats miniers dans les domaines juridiques et économiques ?

Les arguments sont là. Nous croyons qu'il faut rester optimiste quand on est dans le développement. Il faut espérer que ce qu'on va proposer va être traduites dans les faits par l'ensemble des parties. Pas uniquement par le gouvernement central mais aussi par les gouvernements provinciaux et également par toutes les parties que nous avons rencontrées. Les partenaires au développement, les corporations des comptoirs, les creuseurs eux-mêmes qui sont au début de la chaîne et qui sont malheureusement les premières victimes. L'un des nos interlocuteurs nous a dit : « Minerais égal à pauvreté ». Nous notre objectif c'est de renverser la tendance pour dire : « Minerais égal à bien-être ».

Nous avons rencontré environ 15 coopératives minières artisanales qui nous ont expliqué leurs difficultés. Les solutions que nous allons proposer vont être mises en œuvre sur le court et le moyen terme avec toute la bonne volonté des parties prenantes. Ils ont des réels problèmes. Ils sont dans une sorte de cercle vicieux. Ils dépendent des négociants, des comptoirs, etc. Et pour casser ce cercle vicieux et installer un cercle vertueux, il faut de la bonne volonté de la part de toutes les parties. Ce n'est pas si facile. Il va falloir former les gens. Quand on forme les gens, ils prennent conscience de leurs droits et les défendent mieux. C'est déjà mieux quand ils sont organisés en coopératives. Maintenant il faut améliorer aussi le fonctionnement des coopératives. Pour constituer un bon avocat de cette catégorie des populations qui sont en fait le premier rouage du processus. Il faut leur créer des conditions favorables. Construire des cantines sur place, des infirmeries, des aires de détente, etc.

Interview réalisée par AHOUSI Pothin et Levy PONTIEN

FOCUS

La composante humanitaire et sociale du STAREC

C'est à la découverte de la Composante Humanitaire et Sociale du Programme STAREC que nous vous invitons dans ce quatrième numéro de « STAREC INFOS ».



Vue d'un camp de déplacés internes dans le Nord-Kivu

La composante Humanitaire et Sociale du Programme STAREC comprend des actions et mesures d'encadrement visant, sur la base de l'implication totale des gouvernements provinciaux et des communautés de base :

1. L'aide au retour volontaire des réfugiés Congolais et des personnes déplacées internes. Ici, il s'agit spécifiquement :

- a) d'identifier et recenser les déplacés dans les sites et familles d'accueil et les réfugiés dans les pays limitrophes ;
- b) d'identifier les besoins matériels et sécuritaires de chaque groupe de déplacés ;
- c) d'organiser le transport et réinstaller les déplacés vulnérables dans leur territoire ;
- d) de relancer et/ou établir les mécanismes des Commissions Tripartites (Gouvernement Congolais, Gouvernements des pays concernés et HCR).

2. La réinsertion socioéconomique des réfugiés Congolais et des personnes déplacées internes. Cette réinsertion socioéconomique englobe, entre autres, comme actions à réaliser : la reconstruc-

tion des abris ; la mise sur pied des services sociaux de base, l'adduction en eau et assainissement ; la sécurité alimentaire (par exemple, distribuer des vivres et intrants agricoles aux familles déplacées, rapatriés et aux familles d'accueil/locales vulnérables) ; la réhabilitation des centres de santé primaire ; l'aménagement des écoles ou salles de classes temporaires et le renforcement des Institutions des Micro Finances dans les zones ciblées.

3. La protection des populations civiles. Cette protection consiste, pour l'essentiel, en la prise en charge holistique des victimes de violences et à doter les centres de santé en équipements de laboratoire ; la création ou l'appui des structures locales mixtes (Etat-Société Civile) de règlement extra-judiciaire des conflits ; la vulgarisation des lois sur les violences sexuelles, sur le Droit Humanitaire International et sur la protection des enfants pour lutter contre leur exploitation et le déminage des terrains (Déminage humanitaire) pour faciliter l'accès des communautés civiles dans les

zones de haut risque pour la relance des activités agricoles.

Il existe pour chaque composante de STAREC, un Comité technique sectoriel chargé de son opérationnalisation, de la stratégie et chargé de faire des rapports réguliers au Comité de Suivi sur les avancées effectuées. Pour la Composante Humanitaire et Sociale, le Comité technique sectoriel est composé de deux sous-comités principaux :

- Un Comité technique sur les Réfugiés et les Déplacés Internes, chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant le retour des réfugiés et déplacés dans leurs milieux d'origine. Le comité technique Réfugiés et Déplacés Internes est placé sous la responsabilité du Ministre des Affaires sociales et humanitaires. Le comité est composé des autorités nationales pertinentes ainsi que des partenaires techniques et des bailleurs intéressés. Le comité veillera à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC aient un lien avec le Plan d'action Humanitaire.

- Un Comité technique sur la Protection Civile, chargé du suivi de l'opérationnalisation des activités du STAREC concernant la protection des populations civiles y compris la lutte contre les violences sexuelles. Le comité technique Protection Civile est placé sous la responsabilité des Ministres de la Justice et du Genre et Famille. Le comité est composé des autorités nationales pertinentes ainsi que des partenaires techniques et des bailleurs intéressés. Le comité veillera à ce que les activités proposées dans le cadre du STAREC aient un lien avec la Stratégie Globale de Lutte Contre les Violences Sexuelles.

Résumé proposé par AHOUSI Pothin



STAREC INFOS

Bureau Subordonné d'Information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des Zones Touchées des Conflits Armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

Directeur de Publication : Janvier HANGI BININI
Coordonnateur Inter-Provincial/STAREC
Rédacteur en Chef : AHOUSI E. Pothin
Rédaction : Cellule de Communication STAREC
Graphic et Mise en page : AKIBA HARAMBA
Appuyé par le PNUD à travers les Fonds Multi-bailleurs :
 Belgique, DFID, PNUD, UE, Canada, France, Suède



DANS LES PROVINCES

Rehabilitation d'axes routiers et de bâtiments pour la restauration de l'autorité de l'Etat

Le STAREC en action dans le territoire de Walungu avec l'appui de la MONUC

Le programme de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés, STAREC, n'est pas une fiction au Sud-Kivu. Particulièrement dans le Territoire de Walungu où nous avons visité des projets en cours de réalisation en compagnie de l'équipe de la Stabilisation de la Monuc (Sud-Kivu) et de deux ingénieurs du Bureau des Nations Unies d'appui à l'exécution des projets, UNOPS.



Travaux de construction du Tribunal de Paix à Walungu (Photo : Celcom STAREC)

Pour atteindre Walungu centre à partir du point kilométrique 42 de la route nationale n° 2, il faut emprunter une bretelle d'au moins 4 kilomètres difficilement carrossable lorsqu'il a plu. L'équipe du génie civil du contingent chinois de la MONUC y a jeté un petit pont en planche de 3 mètres de largeur sur la rivière Mubimbi réduit à deux rails parallèles et quelques sticks de bois usé.

Nous sommes à Walungu où le Bureau des Nations Unies d'appui à l'exécution des projets (UNOPS) a entamé le chantier d'un bâtiment en phase d'achèvement qui abritera sous peu le Tribunal de paix de Walungu. Il s'agit d'un projet réalisé par l'UNOPS en appui à la restauration de l'autorité de l'Etat. La construction de ce Tribunal de Paix vise à faciliter la résolution des conflits fonciers en très grand nombre dans la région, nous a indiqué l'Administrateur de territoire de Walungu, Mr Daniel Eloko.

A côté du futur bâtiment du Tribunal de paix de Walungu, s'élève un autre édifice qui abritera, lui, un Centre pour les Jeunes mis en place par le PNUD au sein d'un projet conjoint. Selon l'Administrateur du territoire, il s'agit d'un complexe de désenclavement culturel qui permettra aux jeunes d'être connectés au monde entier via l'Internet

mais également d'offrir aux étudiants des instituts supérieurs de Walungu des facilités pour leurs recherches et documentation.

A un jet de pierres du futur centre culturel, l'on procède aux travaux pour la fondation du futur commissariat de la police territoriale de Walungu. En hauteur des bureaux du territoire, sur la colline Mbule, l'Organisation internationale d'Immigration, OIM, a construit un site de 15 tentes qui abritera sous peu 60 éléments de la police d'intervention rapide (PIR). Nous ne quitterons pas Walungu centre sans parler de la route Walungu – Burhale qui était, selon ses usagers, réduite en un petit sentier, avant sa réhabilitation par le contingent chinois de la MONUC avec l'appui HIMO (Haute intensité de main d'oeuvre) supporté par l'UNOPS.

Tous ces projets, à savoir la réhabilitation des axes routiers, la construction de bâtiments administratifs et la mise sur pied d'initiatives génératrices de revenus sont salués par l'Administrateur du territoire et s'inscrivent dans le programme global de la Stabilisation et de la Reconstruction des zones sortant des conflits armés, STAREC, pour restaurer l'autorité de l'Etat et donner une chance de reprise aux activités économiques à la population locale.

Tous ces efforts doivent aussi être supportés par une action intense visant à l'appropriation des infrastructures par l'administration locale et aussi par des travaux d'entretien par cantonnement, pour en assurer la pérennité. « Pas d'entretien pas de route », a d'ailleurs souligné l'un des ingénieurs de l'UNOPS.

En effet, sur les 60 km qui séparent Bukavu et Burhale, il n'y a aucune équipe de cantonnier. Lorsque des pluies torrentielles surviennent, la route se dégrade au grand dam des populations qui ne savent que faire.

Il en est de même pour la route Burhale-Nzibira. Les travaux routiers de réhabilitation sont pour l'instant arrêtés au point kilométrique 20, à Nzibira; et l'on observe par endroits des éboulements qui obstruent l'écoulement des eaux. A ce sujet, soulignons que l'entretien des routes est un point qui a été plusieurs fois soulevé, dans le Sud-Kivu, au cours des réunions d'une des composantes des mécanismes de Coordination du STAREC à savoir le CTC (Comité Technique Conjoint) qui se réunit régulièrement sous la présidence du Gouverneur et du Chef de la MONUC. Et avec ces réunions régulières, l'on espère avoir bientôt des cantonniers déployés sur les différents axes. Le projet Bukavu-Shabunda concerne en sa première phase 293 km à réhabiliter pour permettre finalement le désenclavement de plusieurs localités, Shabunda compris, et rétablir le commerce et la communication entre les zones rurales et Bukavu. En un mot permettre la Stabilisation et la Reconstruction dans la Province du Sud-Kivu. Mais pour l'instant, le contingent chinois de la Monuc en charge des travaux a été appelé sur un autre chantier. Cet abandon (momentané) est fortement critiqué par les populations le long de l'axe; elles qui trouvaient en ce projet leur salut et le début du désenclavement du territoire de Shabunda. Mais les travaux devraient reprendre très bientôt.

Levy Pontien Bashonga